

SANNOIS MAG

MENSUEL MUNICIPAL DE LA VILLE

www.ville-sannois.fr

// FÉVRIER 2022

GRAND ANGLE

L'EMB

MONTE LE SON HORS LES MURS // P 10



PROJET // P. 8

FUTUR EHPAD-EAM

SPORTS // P. 9

STAGE MULTISPORT

CULTURE // P. 16

RESTITUTION DU TABLEAU
« CARREFOUR À SANNOIS »



Formule classique :

13,90 €
TTC

8,70 €
Après réduction d'impôt!

Potage
Entrée
Plat
Accompagnement
Fromage
Dessert
Pain

+1 € pour des repas médicaux
(Repas diabétiques / sans sel / texture mixée...)

services à la personne **50%**



Portage de repas à domicile

Nous contacter : **01 39 59 08 88**
www.iroise-repas.fr

EHPAD les Jardins d'Iroise
47-57 bvd Pasteur
95210 Saint-Gratien

AGENCE DE LA GARÉ
GESTION - LOCATION - GARANTIE LOYÉS IMPAYÉS

VOUS AVEZ UN PROJET ?



PRENEZ CONTACT AVEC NOUS
SANS TARDER



Ouvert du lundi au samedi
01 39 81 20 66
25 bd Charles de Gaulle
95110 SANNOIS
contact-agencedelagare@orange.fr



GARAGE LENICA

Agent Peugeot
Réparateur agréé

MÉCANIQUE CARROSSERIE
VENTE VÉHICULES
NEUFS ET OCCASIONS

01 39 81 11 11

5 bis, boulevard Gambetta | 95110 SANNOIS
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h30

Philippon
Entreprise Générale de Bâtiment

MAÇONNERIE
GROS-ŒUVRE
SECOND-ŒUVRE
TOUS CORPS D'ÉTAT



7, avenue des Cures - 95580 Andilly Tél : 01 34 17 47 40 - Fax : 01 39 59 62 14 www.philippong95.fr

Commerçants · Artisans · Entreprises

RÉSERVEZ votre espace publicitaire dans le magazine de la ville de **SANNOIS**

Contact

David Tiefenbach
06 70 21 07 12

cfp
Conseil · Marketing · Publicité

Régie publicitaire de la ville

7, quai Gabriel Péri
Joinville-le-Pont
01 45 14 14 40

www.groupecfp.fr

TONY MORENAS
COIFFEUR - VISAGISTE

Ouvert tous les jours du mardi au samedi
Fermeture le lundi
Nocturne les jeudis et vendredis jusqu'à 20h

01 34 10 15 15

4, boulevard Charles de Gaulle - 95110 SANNOIS
Tony Morenas coiffeur visagiste / Tony Morenas Coiffure
www.tonymorenas-coiffeurvisagiste.fr

SOMMAIRE

PÊLE-MÊLE // P.4-5

RETOUR EN IMAGES

ACTUS // P.6-7

- ANIMATIONS SENIORS
- SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE
- INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES
- RECENSEMENT DE LA POPULATION
- NOUVEAUX ABRIS VÉLOS

PROJET // P.8

FUTUR EHPAD-EAM

SPORTS // P.9

SEMAINE DE STAGE MULTISPORT

GRAND ANGLE // P.10-11-12-13

LEMB MONTE LE SON HORS LES MURS

CULTURE // P.14-15-16

- JAZZ, HUMOUR ET SPECTACLE JEUNE PUBLIC AU CENTRE CYRANO ATELIER
- ATELIERS, EXPOSITION, JEUX ET STAGES À LA MLA
- CONCERTS À L'EMB
- ANIMATIONS À LA MÉDIATHÈQUE
- CONCERT DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE
- RESTITUTION DU TABLEAU SPOLIÉ « CARREFOUR À SANNOIS »

PORTRAIT // P.17

- LÉONE PINEAU ET SYLVIA S.
- LOSS TENNIS

EN BREF // P.19

INFORMATIONS DE VOTRE TERRITOIRE

AGENDA // P.20

LE MEILLEUR DE VOS SORTIES

PRATIQUE // P.21

VIE COMMUNALE

TRIBUNES // P.22

EXPRESSION DES DIFFÉRENTS GROUPES

ÉDITEUR / MAIRIE DE SANNOIS
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION // BERNARD JAMET
RÉDACTRICE EN CHEF // BARBARA ZERBIB
RÉDACTION & PHOTOGRAPHIE // CORINNE GORDET, MARINE AMOSSÉ
ET MATHIEU AUCHER (KALÉIDO)
CONCEPTION & RÉALISATION // RDVA // DOMONT // 01 39 90 10 00 // WWW.RDVA.FR
IMPRESSION // RPS REPRO // SAINT-GRATIEN // 01 39 59 24 47 // WWW.RPS-IMPRIMERIE.FR
RÉGIE PUBLICITAIRE // GROUPE CMP // 06 70 21 07 12 // DAVID TIEFENBACH
DISTRIBUTION // SOCIÉTÉ CHAMPAR // 01 34 07 12 54 // JCHUBLER@CHAMPAR.COM
SITE INTERNET // www.ville-sannois.fr
DÉPÔT LÉGAL // Février 2022 // 13 800 ex



//
**BERNARD
JAMET**
VOTRE MAIRE

CHÈRES SANNOISIENNES, CHERS SANNOISIENS,

La liberté est en voyage; ce n'est pas là, le moindre des paradoxes. Il est loin le temps où les babys boomers rompaient avec l'orthodoxie gaulloise, en inscrivant sur les murs de leurs facultés le célèbre slogan: « Il est interdit d'interdire ».

En cinquante ans, ils sont devenus des papys boomers, égoïstement précautionneux de leur bien-être, quitte à piétiner les aspirations de leur jeunesse.

Les libertaires de mai 1968 sont devenus liberticides.

Sans vergogne, ils acceptent de leurs arrière-petits-enfants qu'ils portent le masque, et pire, qu'ils supportent les sempiternels tests PCR.

Si j'ajoute à cela que certains chantages de l'Apocalypse glissent à l'oreille des petits enfants, oublieux des gestes barrière, qu'ils pourraient être responsables du décès de leurs grands-parents, on atteint là, le comble de l'ignominie.

Pendant ce temps, nos enseignants et nos animateurs jonglent avec des directives ministérielles qui, pour la plupart, sont inapplicables.

Et si l'on retrouvait un peu de bon sens.

C'est aux adultes qu'il incombe de protéger les enfants.

Jusqu'à preuve du contraire, le virus n'est pas dangereux pour les jeunes.

Qu'on les laisse vivre et profiter de ces années formidables où ils construisent leur personnalité et leur avenir!

Jusqu'à preuve du contraire, ce sont les différents gouvernements de la France qui ont organisé notre service de santé.

À l'évidence, nos médecins, nos infirmières, tout notre personnel soignant, pâtissent d'un système ultra administré où le contrôle tatillon des normes a pris barre sur l'intelligence et le sens de l'initiative. Eux aussi souffrent de cette liberté conditionnelle qui réduit l'efficacité de leurs savoirs et ternit leur plaisir à vivre leur vocation.

En fait, cette crise a un mérite: celui de se poser la question philosophique de savoir quelle vie nous voulons pour nous et pour nos enfants.

Les techniques modernes permettent de tout contrôler, ou presque...

Il n'est pas irraisonnable de penser qu'on pourrait construire un monde où le risque serait réduit à sa portion congrue.

Mais à quel prix ?

Pour ma part, je ne veux pas d'une vie aseptisée, sans risques et donc sans saveur.

Cela n'empêche en aucune façon d'avoir le sens des responsabilités.

À Sannois, notre centre de vaccination permet à tous ceux qui le veulent, de se protéger de la maladie.

Il est de la responsabilité du maire et de ses équipes d'offrir à leurs concitoyens les moyens de vivre pleinement leur parcours... en toute liberté.

Mais de grâce, cessons de faire porter à nos enfants et à nos jeunes, les conséquences des choix politiques antérieurs.

En attendant, bonne nouvelle, le printemps ne saurait tarder.

Gageons qu'avec lui, la liberté sera de retour.

Nos responsables gouvernementaux s'en glorifieront.

Ce ne sera pas là, le moindre des paradoxes...

PÊLE-MÊLE

CATÉGORIE BALCONS



1^{er} - M. et M^{me} VIVILLE



2^e - M^{me} DEVILAIRE



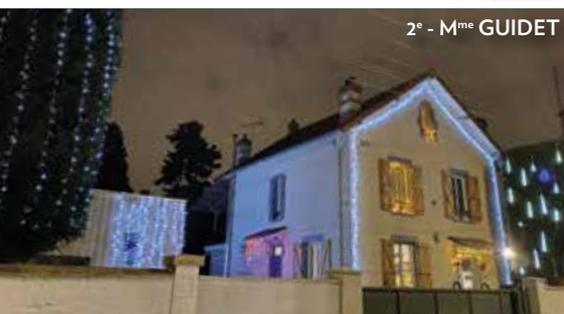
3^e - M. DULPHY

20/12

Décorations de Noël. Les habitants ont été nombreux à participer au concours des décorations de Noël dans trois catégories : maison et jardin, balcon et fenêtres, hall d'immeuble. Un prix spécial du jury a également été décerné. Félicitations à tous les lauréats et un grand merci à tous les participants qui ont contribué à illuminer la ville.



1^{er} - M^{me} SERRET.



2^e - M^{me} GUIDET

CATÉGORIE HALLS D'IMMEUBLE



1^{er} - M^{me} FERNANDES - 1, mail Paul Verlaine



2^e - M^{me} LAGOA - 5, mail Paul Verlaine



3^e - M. MEIRA-CORREIA - 6, rue Suzanne Valadon



CATÉGORIE MAISONS



3^e - M^{me} HERISSON



PRIX DU JURY - RÉSIDENCE MAURICE UTRILLO



23/12

Goûter. L'espace Éliane Chouchena a invité les habitants du quartier à participer à un goûter à l'occasion des fêtes de fin d'année. Un joli moment d'échange et de partage!



18/01

Galette. Les seniors de la résidence autonomie ont fêté les Rois comme il se doit! La galette a été dégustée et ils ont pu profiter d'une après-midi dansante animée par Gérard Curci, ancien membre de La bande à Basile. Bernard Jamet, maire de Sannois, et Martine Aubin, adjointe au maire déléguée aux seniors, sont venus partager ce moment avec eux.



CCAS

ANIMATIONS SENIORS

CAFÉ DES SENIORS

Mercredi 9 février
de 15h30 à 17h

MAISON DE QUARTIER
PASTEUR
38, RUE ALPHONSE DUCHESNE
ENTRÉE LIBRE SUR
PRÉSENTATION DU PASS
VACCINAL



CONFÉRENCE

Mardi 15 février à 15h

Les îles Baléares : une destination de rêve

Les îles Baléares forment un archipel composé de deux grandes îles, Majorque et Minorque, sans oublier Ibiza, Formentera et l'îlot de Cabrera. Malgré un tourisme de masse estival, ces îles sont en fait de petits bijoux éparpillés dans la Méditerranée. En dehors des sentiers battus, partons à la découverte de ces îles pour découvrir la beauté et l'âme des Baléares rythmées par la ferveur des fêtes votives.

CENTRE CYRANO - SALLE N°6 (3^È ÉTAGE)
ENTRÉE LIBRE - PASS VACCINAL ET PORT DU MASQUE
OBLIGATOIRES

SÉJOUR SUR LA CÔTE D'AZUR

Du 14 au 21 mai

Le CCAS organise un séjour à Menton (Alpes-Maritimes) dans le cadre du programme Seniors en vacances de l'Agence nationale des Chèques vacances (A.N.C.V).

RENSEIGNEMENTS ET PRÉINSCRIPTIONS PAR TÉLÉPHONE
AU 01 39 98 35 00 DU 1^{ER} AU 14 FÉVRIER.

ATTENTION : NOMBRE DE PLACES LIMITÉ



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
26-28, AVENUE DAMIETTE - 01 39 98 35 00

**LISTES ÉLECTORALES
PENSEZ À VOUS INSCRIRE !**



© Patryssia - stock.adobe.com

Les élections présidentielles auront lieu les dimanches 10 et 24 avril et les élections législatives les dimanches 12 et 19 juin. Si vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales, n'oubliez pas de le faire. En effet, cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote.

Vous pouvez vous inscrire :

- en ligne, grâce au téléservice disponible sur Service-Public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;
- en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription ;
- par courrier adressé à la mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription.

Attention : Les inscriptions sont possibles jusqu'au 4 mars pour l'élection présidentielle et jusqu'au 6 mai pour les élections législatives.

VOTE PAR PROCURATION

Si vous êtes absent le jour de l'élection, vous pouvez charger un autre électeur de voter à votre place en faisant une procuration de trois façons différentes :

- En ligne : en utilisant le téléservice Ma procuration et en vous identifiant avec France Connect. Après avoir reçu le mail indiquant le numéro de votre demande, vous devez vous rendre en personne dans un commissariat de police ou une gendarmerie avec un justificatif d'identité et indiquer le numéro de votre demande de procuration inscrit sur le mail ;
- Formulaire à imprimer : en utilisant le formulaire Vote par procuration Cerfa n°14952*03. Une fois rempli, vous devez ensuite vous présenter en personne et avec un justificatif d'identité dans un commissariat de police, une gendarmerie ou un tribunal (dont dépend votre domicile ou lieu de travail) ;
- Formulaire sur place : en vous présentant en personne avec un justificatif d'identité dans un commissariat de police, une gendarmerie ou un tribunal (dont dépend votre domicile ou lieu de travail) afin d'y remplir le formulaire.

Pour ces démarches, vous devez indiquer notamment votre numéro national d'électeur et celui de l'électeur chargé de voter à votre place.

Vous pouvez faire une procuration pour une élection ou pour une durée d'un an maximum. La démarche est à entreprendre le plus tôt possible afin de tenir compte des délais d'acheminement à la mairie.

Attention : Les électeurs peuvent disposer d'un maximum de deux procurations dont une seule établie en France.

RENSEIGNEMENTS : SERVICE POPULATION : 01 39 98 20 90

QUARTIER DE L'ÉGLISE

INSTALLATION DE TOILETTES PUBLIQUES

À l'occasion de l'aménagement de l'impasse de l'église, desservant notamment la plaine de jeux de l'église, une cabine automatique de toilettes publiques aux normes PMR a été installée.

Cette cabine automatique fonctionne tous les jours de 8h à 20h. Accessible et sécurisée, elle est également autonettoyante après chaque utilisation.

Cet équipement sera entretenu par les services communaux qui en assureront le contrôle de fonctionnement de façon régulière.

Pour son installation, les réseaux d'eau potable, d'électricité et d'assainissement, nécessaires à son utilisation, ont été acheminés pour un coût global d'installation de 48 000 €.



EN BREF

INSCRIPTION
RENTÉE SCOLAIRE 2022

Pour rappel, les inscriptions scolaires ont lieu jusqu'au 28 février pour les enfants nés en 2019 et les nouveaux inscrits.

Nouveauté : les parents sont invités à s'inscrire en ligne via le formulaire sur www.ville-sannois.fr

Le service scolaire contactera ensuite les parents pour convenir avec eux d'un rendez-vous et finaliser l'inscription.

RENSEIGNEMENTS : SERVICE ÉDUCATION :
0139 98 20 70

AUTORISATION
D'URBANISME

Depuis le 1^{er} janvier, la ville a mis en place un portail usager permettant aux administrés de déposer une demande d'autorisation d'urbanisme par voie électronique.

Il est accessible depuis le site de la ville [www.ville-sannois.fr/rubrique Urbanisme](http://www.ville-sannois.fr/rubrique%20Urbanisme).

RENSEIGNEMENTS : SERVICE URBANISME :
0139 98 20 80

Recensement
de la population 2022

Répondre au recensement,
c'est utile pour construire demain !

Encore plus simple par internet :

le-recensement-et-moi.fr

Le recensement démarre le 20 janvier. Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

La campagne de recensement de la population se déroulera jusqu'au 26 février. Organisé par l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) et la ville, il concerne 8% du parc des logements de Sannois.

Quatre agents recrutés par la ville (avec carte tricolore signée du maire) se rendront au domicile des Sannoisiens dont le logement aura été tiré au sort par l'INSEE. Si vous êtes concernés, un courrier officiel vous informera du passage de l'agent recenseur.

Afin de respecter les consignes sanitaires, l'entretien se fera sur le pas de la porte et le port du masque sera obligatoire.

RECENSEMENT EN LIGNE

Vous pouvez vous faire recenser en ligne en répondant au questionnaire sur le site www.le-recensement-et-moi.fr. Vos identifiants vous seront remis par votre agent recenseur.

Si vous n'avez pas accès à internet, vous pourrez remplir un questionnaire papier. Les données fournies ne sont transmises qu'à la direction régionale de l'INSEE, seul organisme habilité à les traiter.

LE RECENSEMENT EST GRATUIT. NE RÉPONDEZ PAS AUX SITES QUI VOUS RÉCLAMERAIENT DE L'ARGENT.
RENSEIGNEMENTS : SERVICE POPULATION :
0139 98 20 90

SEMAINE OLYMPIQUE ET
PARALYMPIQUE
JUSQU'AU 4 FÉVRIER

Depuis le 24 janvier, les groupes scolaires Pasteur, Belle Étoile et Gambetta ainsi que l'école Jules Ferry participent à la semaine olympique et paralympique.

Les trois éducateurs sportifs de la ville interviennent pour proposer des activités sportives aux classes participantes, en collaboration avec des associations sportives sannoisiennes et des environs et des comités sportifs départementaux.

Par ailleurs, après une exposition sur le fair-play et une autre sur le parcours de la flamme olympique, en janvier, ce sera une exposition réalisée par les enfants sur l'impact des Jeux olympiques sur le climat et l'environnement qui se tiendra jusqu'au 4 février, au centre Cyrano et au palais des sports Jean-Claude Bouttier.

De quoi se mettre dans l'ambiance des Jeux olympiques !

RENSEIGNEMENTS : SERVICE DES SPORTS : 0139 98 20 85

TROIS
NOUVEAUX
ABRIS À VÉLOS

N'hésitez plus à venir en vélo au palais des sports Jean-Claude Bouttier, au gymnase Voltaire et au gymnase Gambetta.

Un abri permettant de stationner huit vélos est installé sur chaque site depuis novembre dernier. Ces trois nouveaux abris complètent ceux existant à l'hôtel de ville, au square Ribot et les arceaux sécurisés à la gare. L'abri installé en 2020 au palais des sports Jean-Claude Bouttier devenant insuffisant, il a été décidé d'en implanter un autre afin de permettre aux cyclistes, de plus en plus nombreux, de stationner leurs vélos en toute sécurité. Cette offre, débutée en 2020, devrait encore se déployer. Voilà une belle incitation à utiliser le vélo en ville !



CONSTRUCTION D'UN EHPAD-EAM DANS LE QUARTIER GAMBETTA

Le 10 décembre dernier, a eu lieu la pose de la première pierre de l'EHPAD-EAM COS Nina Gourfinkel réalisé par la Fondation COS Alexandre Glasberg.

© Luc Kwekem - SYNTHÈSE ARCHITECTURE



MOT DE L'ÉLUE



CÉLIA
JACQUET-
LÉGER

ADJOINTE AU MAIRE
DÉLÉGUÉE AUX
SOLIDARITÉS
VICE-PRÉSIDENTE DU
CCAS - CONSEILLÈRE COMMUNAUTAIRE

« Initiée il y a presque 20 ans, la construction de cet EHPAD-EAM est le résultat d'une volonté politique forte ayant permis aux partenaires (ARS, Département, SIEREG, ville) de porter, enfin, cette réalisation afin que les habitants bénéficient d'institutions de soutien à la perte d'autonomie et au handicap. Cette structure, située entre un établissement d'aide par le travail (dont je suis présidente du conseil d'administration) et un foyer pour personnes en situation de handicap (dont je suis membre du Conseil de la vie sociale), offrira 91 places pour les personnes en perte d'autonomie et handicapées vieillissantes. Après son ouverture, nous continuerons à nous impliquer afin de favoriser les partenariats nécessaires à son rayonnement, dans l'intérêt de nos concitoyens qui peuvent en avoir besoin, pour eux ou leur famille. »

MOT DE L'ÉLUE



MARTINE
AUBIN

CONSEILLÈRE
MUNICIPALE DÉLÉGUÉE
À LA LUTTE CONTRE LES
DISCRIMINATIONS ET AUX
SENIORS

« La prise en charge de la dépendance reste au cœur de la politique municipale. La construction de l'EHPAD-EAM permettra, avant tout, aux personnes âgées dépendantes et à celles en situation de handicap vieillissantes, de bénéficier d'un encadrement médico-social adapté jusqu'à la fin de leur vie, l'important étant qu'elle se poursuive à Sannois dans de bonnes conditions. Cet équipement complètera l'offre actuelle d'hébergement proposée par la résidence Utrillo. »

Cet établissement, situé au 72-76, boulevard Gambetta, regroupera, au sein d'une même structure, un EHPAD (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) de 76 places entièrement habilitées à l'aide sociale, permettant l'accueil de nos aînés les plus fragiles et un EAM (Établissement d'accueil médicalisé) de 15 places, dont une place d'hébergement temporaire.

L'EHPAD disposera notamment de deux unités de vie protégées pour personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés et intégrera un pôle d'activités et de soins adaptés de 14 places.

L'EAM sera dédié à l'accueil de personnes en situation de handicap mental avec déficience légère à moyenne et de personnes en situation de handicap moyen ou de handicap psychique stabilisé, dès l'âge de 45 ans.

UNE ARCHITECTURE ADAPTÉE

Le projet architectural repose sur la création d'un bâtiment unique avec trente places de stationnement. Il prévoit des lieux de vie dédiés aux personnes âgées dépendantes et aux personnes handicapées vieillissantes, avec la possibilité de rencontres dans des espaces communs. Le bâtiment a été conçu afin de favoriser le lien social à tous les étages avec des espaces de vie, des jardins, des terrasses et des lieux d'activités thématiques.

OUVERT À LA VIE DE QUARTIER

L'établissement sera ouvert sur le quartier et proposera des activités aux résidents et aux habitants des alentours. Un café associatif accueillera les résidents et les personnes du quartier, ainsi que leurs proches. Ce sera un lieu pour se rencontrer, échanger, trouver une activité, une information, un soutien ou une écoute.

SÉCURITÉ ET CONTINUITÉ DES SOINS

L'EHPAD-EAM disposera d'équipements visant la sécurité individuelle, la préservation de l'intimité et la sécurité collective en repérant les risques de fugue, les mouvements dans les circulations la nuit et les chutes. Outre les équipes médicales et soignantes, un partenariat sera mis en place avec les hôpitaux de proximité afin de limiter les hospitalisations, examens et déplacements inutiles ou inadaptés.

PRÉVENTION ET MAINTIEN À DOMICILE

L'EHPAD-EAM sera aussi un centre de ressources de prévention pour ses résidents et leurs proches, ainsi que pour les personnes âgées ou handicapées vieillissantes vivant à domicile, et pour leurs aidants. L'expertise de ses équipes sera mise à leur disposition, ainsi que ses locaux et équipements adaptés. Des ateliers de prévention ciblés sur différents thèmes seront proposés ainsi que des activités de bien-être et de lien social.

L'EAM renforcera également les dispositifs de maintien à domicile des personnes handicapées vieillissantes avec une place d'hébergement temporaire (familiarisation avec la vie en collectivité, suite à une hospitalisation, solution de répit pour les aidants...).

La double vocation dépendance/handicap de ce nouvel établissement permettra un décroisement entre ces deux secteurs ainsi que des synergies de prise en charge paramédicale, de soins et d'animation. L'ouverture de l'établissement est prévue en 2023.

POUR EN SAVOIR PLUS :
[HTTPS://WWW.FONDATIONCOS.ORG](https://www.fondationcos.org)

VA Y AVOIR DU SPORT !

Du 21 au 25 février, le service des sports organise un stage multisport pour les 9-12 ans. Au programme : 30 heures de pratique et 10 disciplines proposées.



« Les enfants étaient ravis, les parents aussi ! », se réjouit Thierry, éducateur sportif à la ville de Sannois. Après le succès du stage sportif organisé à la Toussaint, le service des sports a décidé de reconduire l'opération pendant les vacances de février. Pendant cinq jours, du 21 au 25 février, les jeunes Sannoisiens âgés de 9 à 12 ans seront accueillis au palais des sports Jean-Claude Bouttier pour pratiquer, en alternance, une dizaine de disciplines sportives.

PRATIQUES INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES

Encadrés par Thierry, Vincent et Cédric, les trois éducateurs sportifs de la ville, les vingt-quatre enfants inscrits, répartis en deux groupes, débiteront chaque matin par une session d'escalade et de biathlon d'une heure trente chacune. Après le déjeuner (à apporter) pris sur place, les jeunes pourront s'initier à deux disciplines différentes chaque après-midi : escrime, baseball, football, ultimate, volley... « L'objectif est de poursuivre la dynamique impulsée autour de l'escalade lors du premier stage des vacances de la Toussaint et de varier les pratiques individuelles et collectives afin de permettre aux enfants de découvrir un large panel de sports sur la semaine », souligne Thierry.

REMISE DE DIPLÔME

Lors de la dernière journée, les jeunes se rendront le matin à la piscine intercommunale Pierre-Williot pour une séance de natation avant de se retrouver l'après-midi au gymnase pour participer à un tournoi multisport. Et pour clore en beauté cette semaine intensive, les éducateurs sportifs de la ville remettront à chacun des enfants un diplôme validant leur participation au stage sportif.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Pour permettre à votre enfant de participer, téléchargez et complétez le formulaire d'inscription en ligne sur www.ville-sannois.fr puis rendez-vous au service des sports pour finaliser son inscription.

Pièces à fournir (uniquement pour les enfants non-inscrits à l'école multisport) : certificat médical de non contre-indication (moins de 6 mois) à la pratique sportive, justificatif de domicile (moins de 3 mois), une photo. Tarif : 60 € (tous types de règlement acceptés). Repas et goûter non fournis

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS AU SERVICE DES SPORTS - HÔTEL DE VILLE - PLACE DU GÉNÉRAL LECLERC - 0139 98 20 85 SPORTS@SANNOIS.FR

MOT DE L'ÉLU



DANIEL PORTIER

ADJOINT AU MAIRE
DÉLÉGUÉ AU SPORT

« La mise en place de stages sportifs pendant les vacances scolaires vise à renforcer l'offre déployée par la ville en faveur de la pratique d'une activité physique régulière chez les enfants. Et on peut dire que l'essai effectué pendant les vacances de la Toussaint a été transformé... Pour les jeunes âgés de 9 à 12 ans, c'est une véritable opportunité proposée par nos éducateurs sportifs et l'occasion de découvrir différentes pratiques sportives. Alors, ne tardez pas pour inscrire vos enfants... »







L'EMB

MONTE LE SON HORS LES MURS

Bousculé par la crise sanitaire, l'espace Michel Berger est loin d'avoir cessé son activité. Depuis deux ans, la scène de musiques actuelles innove et multiplie les actions culturelles avec des artistes et des publics diversifiés.

MOT DE L'ÉLU



LAURENT
GORZA

ADJOINT AU MAIRE
DÉLÉGUÉ À LA CULTURE
ET À LA VALORISATION
DU PATRIMOINE

CONSEILLER COMMUNAUTAIRE

« L'EMB est un établissement phare de Sannois qui fédère un public qui vient de tout le département et même de Paris pour assister à ses concerts. C'est aussi un formidable découvreur de talents, sans cesse à la recherche de nouveaux styles musicaux et d'artistes émergents ! Avec la crise sanitaire, l'EMB aurait pu rester passif mais c'est le contraire qui s'est produit. Portée par une équipe dynamique et créative, la structure s'est engagée dans de nouvelles actions durables en direction des écoles et des quartiers, ouvrant encore un peu plus l'accès aux musiques actuelles au plus grand nombre. C'est un équipement qui tiendra une place centrale dans le projet de rénovation du quartier de la gare. »

Concert de Charlie Winston

© Nicolas Patault

GRAND ANGLE

Installé à Sannois depuis 1992, l'espace Michel Berger (EMB) s'est imposé au fil des ans comme un acteur majeur des musiques actuelles et surtout un tremplin pour de nombreux groupes de la scène française. On ne compte plus les artistes, désormais en haut de l'affiche, qui y ont fait leurs premières armes à l'image d'Angèle, Clara Luciani, Eddy De Pretto, L'Impératrice, Lomepal ou encore Yseult, pour ne citer que les plus récents. La recette de ce succès? Une bonne dose d'intuition pour dénicher les talents de demain, des choix musicaux éclectiques (rap, électro, rock, chanson, techno, afrobeat...) et un accompagnement sur mesure pour les artistes de demain par une équipe composée de neuf permanents et de deux personnes en service civique. « L'accueil d'artistes en résidence de création ou de répétitions scéniques est inscrit depuis toujours dans l'ADN de l'EMB », souligne Thomas Pertuy, administrateur de la structure. En 2019, près de cinquante groupes ont ainsi été accueillis au sein de l'EMB pour préparer une tournée ou un spectacle. Chaque année, l'équipe accompagne également le développement de carrière d'artistes à travers un accompagnement sur le long terme: conseils techniques, artistiques, recherches de financements...

JETER DES PONTS ENTRE LE MONDE DE LA CULTURE ET CELUI DE L'ÉDUCATION

En apportant ainsi son soutien à la scène émergente, l'EMB a noué des liens étroits avec de nombreux artistes dont plusieurs témoignent de leur attachement pour la salle. Le chanteur Tété, récemment venu enregistrer un concert au profit des malades de l'hôpital Simone-Veil, salue notamment: « L'EMB a été et représente toujours pour moi une équipe, des valeurs, un jalon dans une carrière et un accompagnement qui se distingue par son assiduité dans un monde volatile ». De son côté, le rappeur Oxmo Puccino souligne son affection pour la scène locale: « L'EMB, c'est devenu familial! Lorsque j'ai recommencé à monter sur scène, ils m'ont accompagné comme ils ont continué à le faire depuis. On y est toujours bien accueilli! ».

Si depuis deux ans, l'EMB a été obligé de diminuer la voilure côté concerts et accueils en résidence en raison des contraintes sanitaires imposées aux salles de spectacles, la structure est loin d'avoir réduit son activité. Grâce à une équipe motivée et bien décidée à faire face, elle a su se réinventer en multipliant les actions culturelles et artistiques hors les murs, notamment en direction des écoles. « Depuis près de quinze ans, l'une des missions de l'EMB est aussi de jeter des ponts entre le monde de la culture et celui de l'éducation à travers la mise en place de temps de rencontre, d'échange et de création entre des artistes et les écoles. Avec la crise sanitaire, nous avons multiplié par deux nos



Il était un petit concert-Dombrance-École Emile Roux

actions culturelles », se réjouit Éléa Chaillet, en charge de la médiation culturelle. Résultat, en 2021, tous les établissements scolaires de Sannois, de la maternelle au lycée, ont bénéficié de projets menés avec l'EMB: ateliers de création ou de pratique artistique, rencontres avec des artistes, mini-concerts, découverte des métiers techniques...

DU PETIT CONCERT À LA COMPOSITION DE MORCEAUX

Au rang des nouveaux bénéficiaires ciblés par l'EMB figurent notamment les enfants de maternelle. Parce que les bonnes habitudes se prennent tôt, plusieurs classes des écoles Pasteur, Magendie et de l'Orangerie ont accueilli les membres du groupe Ceylon pour une initiation à la musique avec, au programme, découverte d'instruments de musique, approche du rythme et de la mélodie. Autre action de taille initiée en 2021 par l'EMB: le dispositif « Il était un petit concert ». Instruments et enceintes sous le bras, plusieurs artistes sont venus se produire dans les écoles maternelles et élémentaires de la ville. Une expérience de découverte que beaucoup

L'EMB EN CHIFFRES

LES CONCERTS EN 2019

50 concerts
dont 3 manifestations jeune public
83 groupes ont joué sur scène
11 000 spectateurs accueillis

LES RÉSIDENCES EN 2019

52 groupes différents reçus
145 jours d'accueil

L'ACTION CULTURELLE EN 2021

25 établissements concernés
161 heures d'action culturelle
Plus de 2000 personnes touchées
315 000 € de subvention de la ville

d'écoles ont applaudi et souhaitent renouveler. En parallèle de ces mini-concerts, l'EMB a conduit plusieurs ateliers d'initiation à la création musicale. Au collège Voltaire, les élèves de 5^e ont ainsi pu s'essayer à différents



TOIT TOIT MON TOIT, LE ROOFTOP ÉPHÉMÈRE DE L'EMB

Véritable remède à l'atmosphère confinée du moment, le festival Toit toit mon toit offre une bouffée d'oxygène aux Sannoisiens, pendant l'été, avec l'organisation de concerts et d'ateliers sur le toit de l'EMB.



Festival Les p'tites oreilles



Festival Les p'tites oreilles

L'EMB, UN INCONTOURNABLE DES MANIFESTATIONS CULTURELLES

Concerts, ateliers de découverte et de création, rencontre d'artistes, visites... Chaque année, l'EMB s'investit dans les nombreuses manifestations culturelles organisées par la ville : fête de la musique, festival des P'tites Oreilles, terrasses d'été...



Terrasses d'été - quartier du moulin



Terrasses d'été - quartier Gaston Ramon

outils de production musicale en compagnie du duo électro Moïse Turizer. À l'ÉREA (Établissement régional d'enseignement adapté), l'EMB fait régulièrement intervenir des rappers dont l'artiste Lord Esperanza, lors d'ateliers d'écriture. Construit sur plusieurs séances, cet atelier a permis aux jeunes de l'internet de participer à l'écriture et à l'enregistrement d'un titre et de réaliser un clip.

TOUCHER TOUS LES PUBLICS

Dans cette volonté de creuser le sillon de la médiation culturelle, l'EMB s'est également investi, en 2021, dans la création d'un véritable parcours artistique en collaboration avec l'espace Éliane Chouchena, le service jeunesse de la ville ainsi qu'avec la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles). Baptisé « Culture et lien social », ce projet a été l'occasion pour une dizaine de jeunes de découvrir le milieu artistique avec le groupe Angle Mort et Clignotant, d'approcher la composition d'un morceau jusqu'à la réalisation d'un clip original et de faire une restitution scénique. Cette démarche d'ouverture vers de nouveaux publics a aussi conduit l'EMB jusqu'à la maison d'arrêt d'Osny-Pontoise où des ateliers d'écriture, animés par Lord Esperanza, sont réalisés avec des détenus. L'EMB affiche ainsi sa volonté de rendre accessible la culture à un public empêché.

Poursuivant sur sa lancée, l'équipement envisage également de travailler, en 2022, avec des personnes en situation de handicap, convaincu de la force de la musique comme vecteur de lien social et de rassemblement, au-delà des différences, mais aussi puissant moteur de développement et d'épanouissement personnel.

L'EMB, une vraie scène d'utilité publique !



Atelier et spectacle La relève

POUR NE RIEN PERDRE DE L'ACTUALITÉ DE L'EMB, RENDEZ-VOUS SUR :

- emb-sannois.org
 - facebook.com/emb.sannois
 - instagram.com/embsannois
- EMB - 2, rue du président Georges Pompidou - 0139 80 0139

CENTRE CYRANO

JEUDI 10 FÉVRIER DÈS 20H

MUSIQUE - JE DIS JAZZ

Le groupe Les mordus de la guitare proposera un mélange de standards américains et de chansons françaises issues de leur dernier CD. En première partie, se produira Keep swinging, un orchestre amateur pensé comme un petit big band au répertoire de jazz classique et festif. *En partenariat avec l'association Puzzle - Accès libre*

MERCREDI 23 FÉVRIER À 15H

CINÉMA « DILILI À PARIS »

Dans le Paris de la Belle Époque, une petite fille kanake rencontre un jeune livreur en triporteur. Ils résoudreont le mystère d'un enlèvement de fillettes et rencontreront des personnages inoubliables dont Suzanne Valadon.

Avant la projection, diffusion du court-métrage réalisé par les élèves d'une classe élémentaire dans le cadre du projet Éducation à l'image avec l'association Et si les images...

Dès 6 ans - Durée : 1h30 - Cinéma : gratuit - Réservation obligatoire - Billetterie culturelle en ligne. Les enfants doivent être accompagnés d'un parent ou d'un adulte référent tout au long du spectacle

VENDREDI 25 FÉVRIER À 20H30

THOMAS JOUE SES PERRUQUES

Sur Instagram, Thomas Poitevin fait le buzz. Il revêt ses plus belles perruques et publie une truculente galerie de portraits. Ce soir, Thomas et ses perruques montent sur scène.

Durée : 1h10 - Plein tarif : 23 €/Tarif réduit : 20 €/Adhérent : 17 €/Moins de 26 ans : 10 €/Moins de 13 ans : 5 € - Billetterie culturelle en ligne Spectacle éligible au pass Culture

CENTRE CYRANO - PLACE DU GÉNÉRAL LECLERC - BILLETTERIE EN LIGNE SUR WWW.VILLE-SANNOIS.FR
PASS VACCINAL OBLIGATOIRE À PARTIR DE 16 ANS - PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE À PARTIR DE 6 ANS

MAISON DES LOISIRS ET DES ARTS

JUSQU'AU 12 MARS

EXPOSITION**LES INSECTES ET ANIMAUX MAL-AIMÉS ET POURTANT ESSENTIELS POUR LA PLANÈTE**

En lien avec la thématique de la saison sur la sensibilisation aux valeurs d'inclusion et d'égalité entre les individus, les élèves des ateliers d'arts plastiques vous invitent, avec leur professeure Élixa Caroli, à venir découvrir leurs œuvres. *Entrée libre - Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h30 et le samedi de 10h à 12h30*

DIMANCHE 6 FÉVRIER

À 10H ET 16H

SPECTACLE MUSICAL « UNE JOURNÉE À TAKALÉGOUDOU » SIESTE MUSICALE ÉLECTRO-MANDINGUE

Une ballade sonore qui raconte le quotidien d'un village d'Afrique de l'ouest. Les deux musiciens ont imaginé des objets sonores facilement manipulables par les petits afin d'expérimenter la fabrication du son. Tout autour, des masques et sculptures, dotés de capteurs, offrent un espace d'exploration et de création sonore improvisée.

De 6 mois à 3 ans - Durée : 30 mn - Plein tarif : 7 €/Adhérent : 6 €/Moins de 26 ans : 5 € - Billetterie culturelle en ligne

SAMEDI 12 FÉVRIER

DE 14H À 17H30

APRÈS-MIDI JEUX DE SOCIÉTÉ

La MLA et l'association Jeurêka invitent à une pause ludique avec de nouveaux jeux de société appelés aussi jeux de

plateau. Il y en a pour tous les goûts et tous les âges.

Entrée libre

MERCREDI 16 FÉVRIER

DE 19H À 20H30

CRÉATION DE BOUGIES

Cet atelier Do-it-Yourself propose de réaliser une bougie fleurie, décorée à la main avec des fleurs séchées, et parfumée aux huiles essentielles biologiques.

Tarifs : Sannoisien : 7,50 €

Non Sannoisien : 10 € - De 15 à 20 ans

Activité éligible au pass Culture

SAMEDI 19 FÉVRIER

DE 9H30 À 11H

SOPHROLOGIE

Cette technique de relaxation basée sur la respiration agit sur le corps et sur le mental grâce à des exercices guidés.

Tarifs : Sannoisien : 7,50 €/Non Sannoisien :

10 € - À partir de 18 ans - *Activité éligible au pass Culture*

SAMEDI 19 FÉVRIER

DE 9H30 À 11H

ÉCRITURE DE HAÏKUS

Poèmes brefs d'origine japonaise, les haïkus diffusent une immense sagesse, nourrie de la tradition zen. Une pratique qui encourage à la présence au monde par les cinq sens, les émotions et développe la créativité.

Tarifs : Sannoisien : 7,50 €/Non Sannoisien :

10 € - À partir de 18 ans - *Activité éligible au pass Culture*

STAGES

DU LUNDI 21

AU VENDREDI 25 FÉVRIER

RÉALISEZ UN PETIT FILM EN FAMILLE !

Les 21 et 22 février de 14h à 17h

Deux après-midis pour découvrir les secrets de fabrication d'un film d'animation. Avec une petite pause goûter.

Pour parents et enfants à partir de 5 ans

Tarifs : Sannoisien : 30 €/Non Sannoisien : 32,50 €

FABRICATION DE**MARIONNETTES : LE CIRQUE**

Du lundi 21 au vendredi 25 février de 10h à 11h

Cet atelier propose aux plus petits de s'initier au théâtre de marionnettes à partir de l'univers du cirque. Dans un cadre ludique et convivial, les participants aborderont les bases techniques de l'expression scénique et de la création de figurines articulées.

*Avec Le Théâtre Enchanteur : Marianne**Guilleray - Pour les 3-6 ans - Tarifs : Sannoisien :**25 €/Non Sannoisien : 27,50 €***LE CARNAVAL DE LA SÉRIGRAPHIE**

Lundi 21 février de 14h à 17h

Les enfants fabriqueront, en sérigraphie, des masques colorés pour célébrer un carnaval plein de créativité.

*Pour les 6-10 ans - Tarifs : Sannoisien : 15 €**Non Sannoisien : 17,50 €*

MAISON DES LOISIRS ET DES ARTS - 24, RUE VICTOR BASCH - 01 34 11 30 78 - MLA.SANNOIS@WANADOO.FR
PASS VACCINAL OBLIGATOIRE À PARTIR DE 16 ANS - PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE À PARTIR DE 11 ANS



Le pass Culture permet aux jeunes à partir de 15 ans de profiter, selon leurs envies, de concerts, spectacles, activités et achats culturels ainsi que d'offres numériques. Les jeunes, scolarisés ou non, peuvent bénéficier de 20 € l'année de leurs 15 ans, 30 € l'année de leurs 16 ans et 30 € l'année de leurs 17 ans. Ces crédits seront cumulables entre 15 et 17 ans et expireront la veille de leurs 18 ans. L'année de leurs 18 ans, ils disposent de 300 € pendant 24 mois. Les jeunes intéressés doivent réserver directement via l'application pass Culture. Renseignements : www.pass.culture.fr



EMB

VENREDI 4 FÉVRIER À 20H30

SOPICO + THE DOUG

Sopico écoute de tout : rap, rock, folk, électro. Il appartient à cette génération qui a dépassé les frontières et qui peut tout se permettre tant qu'elle

a du talent et qu'elle carbure d'abord à l'authenticité. The Doug se dévoile aussi bien sur scène qu'à l'écran, illuminant d'une grâce fragile des clips minimalistes et crépusculaires.

Tarifs : 18 €/16 €/14 €



SAMEDI 12 FÉVRIER À 20H30

ASCENDANT VIERGE + VON BIKRÄV

Ascendant vierge est un nouveau duo transnational et transmuscical bruxellois formé par Mathilde Fernandez et Paul Seul.

Animés par un vidéoclip déjanté réalisé par Kevin Elamrani, Golgotha ou Aymeric Bergada du



Cadet, ils ont sorti leur premier mini album *Vierge* en octobre 2020.

Von Bikræv démontre à travers ses sets et ses productions une énergie sauvage, révoltante et une pure grâce dans un style que l'on croyait presque révolu : le gabber. Tarifs : 12 €/10 €/8 €

VENREDI 18 FÉVRIER À 20H30

JOHNNY MAFIA + OTTIS CŒUR

Johnny Mafia s'est construit au fil du temps une implacable réputation de groupe de scène. Sentimental, le dernier album de Johnny Mafia est un album d'indie rock spontané, décomplexé et particulièrement jouissif, un véritable classique instantané comme il n'en sort pas tous les jours en France.

Ottis Cœur est un duo de filles, sinuant à travers des couplets doux et des refrains rugissants. Les deux électrons libres gravitent autour du même noyau : le rock. Tarifs : 14 €/12 €/10 €



© Maxime Janchaud

PLUS D'INFORMATIONS SUR WWW.EMB-SANNOIS.ORG, SUR FACEBOOK & INSTAGRAM
EMB - 2, RUE DU PRÉSIDENT GEORGES POMPIDOU
01 39 80 01 39 - PASS VACCINAL OBLIGATOIRE À PARTIR DE 16 ANS - PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE À PARTIR DE 6 ANS

ÉCOLE DE MUSIQUE

LUNDI 14 FÉVRIER À 20H30 CONCERT « UN HOMME, UNE FEMME »

Pour la Saint-Valentin, l'école de musique présente un concert retraçant la vie, de l'enfance à l'âge adulte, joué et chanté par les professeurs de l'école de musique. De la chanson, des airs de jazz, d'opéra...

Centre Cyrano - Pass vaccinal obligatoire à partir de 16 ans
Port du masque obligatoire à partir de 6 ans - Champagne et petits fours sous réserve d'autorisations sanitaires. Plein tarif : 15 €/Tarif réduit : 10 €/Gratuit pour les enfants et étudiants



INFORMATION ET RÉSERVATION AU 01 34 11 30 80 - SANNOIS.EDM@WANADOO.FR
[HTTP://WWW.ECOLEMUSIQUESANNOIS.ORG](http://WWW.ECOLEMUSIQUESANNOIS.ORG)

FÊTE DE LA MUSIQUE - APPEL À CANDIDATURES

Vous êtes musicien, professionnel ou amateur, et vous souhaitez partager votre passion? La scène est à vous ! Le service culturel lance un appel à candidatures pour trouver des artistes bénévoles qui souhaiteraient participer à la Fête de la musique, organisée par la ville, le mardi 21 juin.

Envoyez vos liens audio et vidéo à l'adresse culture@sannois.fr
Télécharger le règlement et la fiche d'inscription sur www.ville-sannois.fr ou en faire la demande par mail à culture@sannois.fr ou au service culturel Hôtel de ville
Place du Général Leclerc - 01 39 98 21 44
Fiche d'inscription à retourner avant le 29 avril.



MÉDIATHÈQUE

INTERCOMMUNALE ANDRÉ-CANCELIER

MERCREDI 2 FÉVRIER À 16H CLUB LECTURE RENDEZ-VOUS LIVRES

Venez échanger vos coups de cœur et découvrez ceux des autres.
À partir de 10 ans - Entrée libre

VENREDI 4 FÉVRIER À 19H LUDO SOIRÉE

Une soirée jeux de société proposée par l'association Jeuréka.
À partir de 10 ans - Entrée libre

SAMEDI 5 FÉVRIER À 16H COUPS DE CŒUR DES BIBLIOTHÉCAIRES

Lectures d'extraits par le comédien Thierry Leclerc.
Pour ados et adultes - Entrée libre

MERCREDI 9 FÉVRIER À 10H30 COMPTINES ET FORMULETTES

Petits cœurs pour petites histoires
Jusqu'à 3 ans - Sur réservation

MERCREDI 9 FÉVRIER À PARTIR DE 14H30 JEUX VIDÉO SUR NINTENDO SWITCH

Jouer ensemble pour gagner et surtout s'amuser !
À partir de 7 ans - Sur réservation

SAMEDI 12 FÉVRIER À 11H PETITS ATELIERS DU SAVOIR : SUR LES PAS DES DINOSAURES

Voyage au pays des dinosaures depuis leur découverte jusqu'à leur extinction.
À partir de 10 ans - Sur réservation

MERCREDI 16 FÉVRIER À 15H ATELIER

Découverte des jouets optiques et fabrication d'un thaumatrope. Thaumatrope, zootrope ou praxinoscope sont les lointains ancêtres du cinéma.
À partir de 6 ans - Sur réservation

MERCREDI 23 FÉVRIER À 10H30 UNE FOIS ENCORE

Des histoires pour s'amuser et se détendre.
Pour les 3 - 6 ans - Sur réservation

SAMEDI 26 FÉVRIER À 10H ATELIER D'ÉCRITURE

Séance d'initiation à l'écriture créative pour stimuler son imaginaire littéraire, partager ses écrits et progresser.
Pour ados et adultes - Sur réservation

MEDIATHEQUE ANDRE - CANCELIER
SQUARE JULES FERRY - 01 39 81 80 17
MEDIATHEQUE.SANNOIS@VALPARISIS.FR
RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DU RÉSEAU SUR
LE SITE MEDIATHEQUES.VALPARISIS.FR ET SUR
FACEBOOK/VALPARISISMEDIATHEQUES
PASS VACCINAL OBLIGATOIRE À PARTIR DE
16 ANS - PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE À
PARTIR DE 6 ANS

VERS LA RESTITUTION DU TABLEAU « CARREFOUR À SANNOIS »

Acquis par la ville en 2004, le tableau de Maurice Utrillo s'est avéré être une œuvre spoliée. L'adoption prochaine d'un projet de loi va permettre la remise de la toile à son ayant droit.

C'est bientôt la fin d'un long épilogue pour Sannois dans ce que l'on pourrait appeler « l'affaire du tableau ». L'histoire débute le 22 juin 2004 lorsque la ville acquiert, lors d'une vente aux enchères chez Sotheby's, la toile *Carrefour à Sannois* du peintre Maurice Utrillo. Pour Sannois, c'est l'occasion d'enrichir la collection de toiles signées de l'artiste et exposées au sein du musée municipal portant son nom. Réalisée entre 1936 et 1937, l'œuvre représente le carrefour entre le boulevard Charles de Gaulle et la rue Clémenceau. L'achat d'un montant de 111 244 € a été financé aux deux-tiers par le conseil départemental du Val-d'Oise.

En 2015, la ville de Sannois est alertée par les services de l'État que cette toile avait été spoliée en octobre 1942 par l'ERR (section nazie spécialisée dans le pillage artistique) pendant la Seconde Guerre mondiale à Georges Bernheim, propriétaire à Paris d'une galerie d'art. Suite aux travaux de la Commission d'indemnisation des victimes de spoliation, aussitôt les faits connus, le maire de Sannois, Bernard Jamet, s'engageait à remettre rapidement le tableau à son ayant droit.

DES OBSTACLES JURIDIQUES À CETTE RESTITUTION

Par délibération du 31 mai 2018, le conseil municipal prenait acte de cette décision en déclassant l'œuvre. Or, des freins juridiques allaient très vite empêcher la procédure d'aboutir, les œuvres publiques étant protégées par le principe d'inaliénabilité. La ville, dans une situation inextricable et dans sa volonté de réparer l'Histoire va solliciter, à plusieurs reprises, le ministère de la Culture notamment pour qu'il réunisse la commission scientifique nationale des collections. Créée en 2010, sa mission était de conseiller les personnes publiques en matière de déclassement. Or, cette commission ne se réunira jamais et sera même supprimée fin 2020.

Ce n'est qu'en août 2021 que la ville a été informée qu'une solution devrait venir du projet de loi relatif à la restitution de biens culturels aux ayants droit de leurs propriétaires victimes de persécutions antisémites avant et pendant la Seconde Guerre mondiale. Ce dernier va, en effet, permettre de déroger au principe applicable aux collec-



© Ville de Sannois

tions publiques qui empêche celles-ci de restituer une œuvre une fois qu'elle est tombée dans le domaine public. Présenté par la ministre de la Culture en novembre 2021, ce projet de loi porte sur la remise possible de quatorze tableaux, dessins et sculptures issus des collections publiques françaises. Outre treize œuvres en provenance des collections nationales, dont *Rosiers sous les arbres* de Gustave Klimt ainsi qu'un ensemble de douze dessins et sculptures, figure le tableau de Maurice Utrillo.

PREMIÈRE LOI

Dès que la loi entrera en vigueur, la ville de Sannois procèdera à la restitution du tableau à l'ayant droit de Georges Bernheim. Il s'agira de la première loi depuis l'après-guerre permettant la restitution et la remise d'œuvres des collections publiques – nationales ou territoriales – spoliées pendant la Seconde Guerre mondiale ou acquises dans des conditions troubles pendant l'Occupation.

MOT DU MAIRE



**BERNARD
JAMET**

VICE-PRÉSIDENT DE
LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
VAL PARISIS

« Je suis très heureux qu'une solution ait enfin été trouvée à la restitution du tableau "Carrefour à Sannois" à son propriétaire. La ville y travaille avec acharnement depuis 2018. Cette loi ouvre la voie à la remise du tableau de Maurice Utrillo à la famille spoliée ainsi qu'à plusieurs œuvres d'art détenues dans des collections nationales. Cela constitue un acte essentiel dans le processus de reconnaissance et de réparation des victimes de ce régime ignominieux qui était celui de l'Allemagne nazie, durant la Seconde Guerre mondiale. Et aujourd'hui, je suis fier que Sannois y participe. »

LÉONE PINEAU ET SYLVIA S.: UN CHAT'LM DANS LE QUARTIER PASTEUR

Pour Léone Pineau et Sylvia S., la cause animale est un art de vivre. Impossible pour elles de passer une journée sans se dévouer au bien-être de nos amis les bêtes et plus particulièrement les chats.



Léone Pineau (à gauche) et Sylvia S.

Depuis plus de vingt ans, elles recueillent les chats errants. Tout a commencé suite à l'incendie d'un garage situé dans le quartier Pasteur. Les vingt-et-un chats qui s'y réfugiaient sont partis aux alentours. Léone Pineau les a recueillis et nourris. Le groupe immobilier 3F dont fait partie sa résidence lui a alors proposé de mettre en place une maison pour chats, dans le jardin, par l'intermédiaire d'une association. Elle prit contact avec l'École des chats à Paris qui demanda officiellement à 3F la création d'« un chat'LM dans un HLM », comme elle aime le préciser. Un enclos grillagé et fermé à clé a donc été financé et construit par 3F ainsi qu'un abri. Ce chat'LM est une maison avec deux appartements aux entrées distinctes, isolée avec du polystyrène, et remplie de couvertures. Six chats peuvent y être accueillis. Deux cabanes abritent des écuelles pour boire et manger. Chaque jour, Léone Pineau s'assure de leur état. « L'association

Brigitte Bardot nous a fourni, une fois, 250 kilos de croquettes », précise Léone qui finance elle-même la nourriture ainsi que les frais vétérinaires de ses pensionnaires qui, aujourd'hui, ne sont plus que trois. En effet, après avoir été stérilisés et identifiés avec l'aide d'associations locales, nombreux sont les chats à avoir pu être placés dans des familles, au fil des ans. Dans leur action, elles n'oublient pas Georgina Barison, une voisine de 94 ans, qui a participé à améliorer la condition des chats errants et qui fut l'un des membres fondateurs du Chat'LM.

« Malgré toutes mes autres activités, s'occuper des animaux maltraités est primordial », assure Sylvia S., membre de plusieurs associations de protection animale. « J'ai toujours vécu avec des animaux », confie Léone Pineau. Pour elles, leur action est naturelle. Alors, elles encouragent la stérilisation et dénoncent l'empoisonnement des chats. De drôles de dames pour un duo de choc !

L'OS SANNOIS TENNIS MONTE EN PRO A : DANS LE TOP 12 DES MEILLEURS CLUBS FRANÇAIS !

Le mercredi 8 décembre 2021 restera une date à marquer d'une balle jaune dans l'histoire de l'OS Sannois tennis.



Les joueurs de l'équipe 1^{re} masculine de l'OSS avec les ramasseurs de balles. De gauche à droite : Jules Marie N37 Français, Roman Jebavy N88 ATP en double, Jules Okala N67 Français, Lucas Bouquet N71 Français, Tak Khunn Wang N60 Français, Stéphane Collen capitaine de l'équipe.

Le club a validé sa montée en Pro A en s'imposant à domicile 4/2 face à Clermont-Ferrand, après les victoires sur Thionville et Nîmes, ainsi qu'un match nul contre Lagord-La-Rochelle, offrant ainsi à ses nombreux supporters la joie de fêter avec eux leur toute première montée en Pro A.

Les joueurs feront donc partie, l'année prochaine, des douze meilleures équipes de l'hexagone, en y rejoignant par exemple le Stade

Toulousain avec Hugo Gaston, Bordeaux avec Benoît Paire et Loon Plage avec Lucas Pouille !

François Lamarche, président de l'OSS, Stéphane Collen, capitaine et directeur du club, ainsi que les membres du conseil d'administration et les salariés espèrent pouvoir fêter cet évènement historique avec les adhérents, les bénévoles et l'ensemble des partenaires du club dès que la crise sanitaire se sera apaisée, peut-être lors de l'inauguration de l'agrandissement de ses infrastructures (par trois courts de badminton/pickleball et deux courts de padel couverts) prévue fin avril prochain.

« Notre complexe sportif a vu le jour en 1989; seize ans plus tard notre équipe première masculine jouait ses premiers championnats de France et seize ans après, nous atteignons la Pro A! Nous sommes fiers de ce parcours car beaucoup d'amoureux et de passionnés du club ont participé à cette aventure », précise Stéphane Collen.

Le club va préparer sa future saison avec des ambitions pour représenter au mieux Sannois et son département.

Dans la continuité du championnat de France par équipes messieurs, le joueur de l'OS Sannois, Jules Marie, a remporté le prestigieux Open de Caen dans son zénith en partant des qualifications et en éliminant par exemple Lucas Pouille et David Goffin, en battant en finale Ugo Humbert N36 mondial.

Une fin d'année explosive pour l'OS Sannois !

OSS TENNIS SQUASH BADMINTON PADEL - CHEMIN DES LUZERNES
01 34 10 98 42 - WWW.OSSANNOIS.FR

GRAND LANCEMENT LES 11, 12 ET 13 FÉVRIER



VOTRE 3 PIÈCES
À PARTIR DE
263 750 €⁽¹⁾

**ÉLIGIBLE À LA
TVA 5,5%⁽²⁾**
au lieu des 20% habituels

SANNOIS

NE CHANGEZ PAS VOS HABITUDES. RESTEZ "PRÈS" DE CHEZ VOUS !

Devenez propriétaire de votre appartement du studio au 5 pièces

Pour plus d'informations : _____



01 87 522 522

villaheloise.fr

spirit

(1) Exemple de prix TTC en TVA 5,5% constatés au 11 janvier 2022, valable uniquement les 11, 12 et 13 février 2022 et dans la limite des stocks disponibles. (2) TVA à taux réduit de 5,5% sous réserve que les conditions de l'article 1111 de du code Général des Impôts soient remplies (résidence principale de l'acquéreur - plafonds de ressources du résident à respecter), si les conditions ci-dessus ne sont pas remplies, prix exprimés en TVA à 20%. Les appartements, balcons et terrasses sont vendus et loués non aménagés et non meublés. Architecte : Lancelot Architectes, Perspectives : May Architectes. Document et illustration non contractuels dans la limite des possibilités des artistes. SPIRIT IMMOBILIER, société par actions simplifiée au capital de 420 000 €, dont le siège social est situé au 70, rue de Villiers à LEVAL LOIS PERRET (93300), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre, sous le numéro 435 369 277. Représentée par sa présidente, la société SPIRIT PROMOTION, société anonyme au capital de 5 555 000 €, dont le siège social est situé au 70, rue de Villiers à LEVAL LOIS PERRET (93300), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 379 485 621. Réalisation : Agence 318 - 01/2022

VISIO-CONFÉRENCE SUR LE HANDICAP À SANNOIS

SAMEDI 19 FÉVRIER À 14H

Catherine Dupont et Isabelle Laune Arpin, Sannoisiennes elles-mêmes en situation de handicap, vous proposent d'échanger en visio-conférence, que vous soyez atteint d'un handicap, famille aidante ou simplement sensibilisé à cette problématique. Catherine, administrateur du CCAS, participe à la commission communale pour l'accessibilité. Isabelle participe à la semaine olympique et paralympique auprès des enfants des écoles élémentaires de Sannois.

POUR PARTICIPER, IL SUFFIT DE VOUS PRÉSENTER PAR MAIL SUR CONTACT.HANISANNOIS@GMAIL.COM ET VOUS RECEVREZ LE LIEN DE CONNEXION.



SENIORS

ACCUEIL SANNOISIEN

JEUDI 17 MARS

Musée de la nacre et de la tabletterie

Dans cette usine réhabilitée, vous assisterez aux différentes étapes de fabrication d'un bouton de nacre et découvrirez une collection unique d'éventails.

Réservez à partir du mardi 15 février

Prix : 70 € (transport + visite + repas)

RENSEIGNEMENTS : 15, AVENUE DAMIETTE - 0134106972

ACCUEIL.SANNOISIEN@ORANGE.FR

PERMANENCES LE MARDI ET JEUDI DE 9H30 À 11H30

LES VACANCES DE LA VIE

VENDREDI 4 FÉVRIER

Journée à Poses (Eure)

Le matin, visite du Seinoscope qui permettra de découvrir la chambre d'observation des poissons et d'admirer la remontée des nombreuses espèces en Seine. Déjeuner à l'auberge du Halage puis visite de la galerie de peinture de Michèle Ratel. Cette artiste peintre concentre son activité sur la Seine et ses îles qu'elle découvre en barque. Croisière de deux heures sur la Seine qui permettra de voir, entre autres, le moulin d'Andé, classé monument historique.

Prix : 92 € (tout compris)

MARDI 1^{ER} MARS

Repas du Mardi gras à la brasserie Le Moulin à café avec animation musicale assurée par Gérard Curci, ex-membre de La bande à Basile.

Prix : 68 €

RENSEIGNEMENTS : FRANCIS GRAVELAT (PRÉSIDENT)

AU 0130252240 OU 0622965794 OU SUR

WWW.VACANCESDELAVIE.ORG

OU WWW.FACEBOOK.COM/LESVACANCESDELAVIE

RÉSULTAT DU DON DE SANG DU 9 JANVIER



L'Établissement français du sang (EFS) remercie chaleureusement les personnes qui ont participé à la collecte de sang organisée à Sannois le dimanche 9 janvier. Elle a permis d'accueillir 91 volontaires dont 4 nouveaux donneurs; 78 personnes ont pu être prélevées suite à l'entretien avec le médecin. Un très beau résultat!

Rappelons que l'ESF recherche toujours des donneurs de sang surtout en cette période de crise sanitaire. Notez, dès à présent, que la prochaine collecte aura lieu le dimanche 6 mars de 9h à 14h dans le préau de l'école Henri Dunant (prise de rendez-vous sur mon-rdv-dondusang.efs.sante.fr).

RENSEIGNEMENTS : EFS.SANTE.FR OU DONDESANG.EFS.SANTE.FR

ÉCHANGE LOGEMENT SOCIAL

Votre logement social n'est plus adapté? Vous pouvez l'échanger avec un autre locataire. La municipalité s'engage aux côtés de la bourse d'échange de logements sociaux d'Île-de-France pour permettre aux locataires du parc social de profiter du dispositif. Rendez-vous sur le site www.echangerhabiter.fr pour vous inscrire gratuitement et accéder aux annonces des locataires de 37 bailleurs sociaux sur toute l'Île-de-France.

NOUVEAUX COMMERCES

SUPÉRETTE DIAGONAL



Ouvert 7 jours sur 7, de 7h à 22h, ce commerce propose notamment des fruits et légumes, produits exotiques et produits bio avec la possibilité de livraison à domicile.

17-19, BOULEVARD CHARLES DE GAULLE

EMPIRE BURGER ET EMPIRE BARBER



Un concept original: d'un côté, une restauration rapide et de l'autre, un coiffeur pour hommes et barbier! Les deux locaux sont distincts, séparés par une cloison vitrée.

Les deux établissements sont ouverts tous les jours; Empire Burger de 11h30 à 22h45 et Empire Barber de 10h à 19h30.

21, AVENUE DE LA SABERNAUDE - EMPIRE BURGER : 0139801615
EMPIRE BARBER : 0987353378.

ANIMATION SAINT-VALENTIN AU MARCHÉ

DIMANCHE 13 FÉVRIER
DE 8H30 À 12H30

À l'occasion de la Saint-Valentin, le marché propose une animation. Deux cents chèquiers d'une valeur de 30 € seront vendus au prix de 15 €. Cinquante chèquiers seront mis en vente toutes les heures à partir de 9h. De quoi se faire plaisir pour la Saint-Valentin!

MARCHÉ DU CENTRE CYRANO - PARKING GRATUIT EN SOUS-SOL



CONFÉRENCE SUR LA DÉPORTATION SAMEDI 12 FÉVRIER À 14H

Denise Bobard-Paulard, présidente de l'association Sannois d'hier à aujourd'hui propose une conférence intitulée *La déportation : témoignage sannoisien*. Celle-ci s'inscrit en amont de la pièce *Adieu Monsieur Haffmann* qui se tiendra le 20 mai prochain au centre Cyrano.

CENTRE CYRANO - 3^E ÉTAGE - ENTRÉE LIBRE

VAL PARISIS PRÉVENTION DU BRUIT

Pour lutter contre les nuisances sonores sur son territoire, l'agglomération Val Parisis poursuit l'élaboration de son Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE).

Afin de recueillir les avis des habitants de Val Parisis, elle organise une consultation citoyenne du 3 janvier au 7 mars 2022 : <https://www.valparisis.fr/article/le-plan-de-prevention-du-bruit-dans-lenvironnement>

LE MEILLEUR DE VOS SORTIES

JUSQU'AU 4/02

CENTRE CYRANO
ET AU PALAIS DES SPORTS
JEAN-CLAUDE BOUTTIER

SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE

Voir en page 7

JUSQU'AU 12/03

MLA

EXPOSITION « LES
INSECTES ET ANIMAUX
MAL-AIMÉS »
Entrée libre

DU 1^{ER} AU 14/02

CCAS

INSCRIPTION
au voyage sur la Côte d'Azur
pour les seniors

2/02 // 16H

MÉDIATHÈQUE

CLUB LECTURE

À partir de 10 ans - Entrée libre

4/02 // 19H

MÉDIATHÈQUE

LUDO SOIRÉE

Soirée jeux de société
À partir de 10 ans - Entrée libre

4/02 // 20H30

EMB

CONCERT DE SOPICO + THE DOUG

Tarifs de 14 € à 18 €
Réservations sur
www.emb-sannois.org

5/02 // 16H

MÉDIATHÈQUE

COUP DE CŒUR DES BIBLIOTHÉCAIRES

Pour ados et adultes - Entrée libre

6/02 // 10H ET 16H

MLA

SPECTACLE MUSICAL « UNE JOURNÉE À TAKALÉGOUDOU »

De 3 mois à 3 ans - Tarifs de 5 € à
7 € - Billetterie culturelle en ligne

9/02 // 10H30

MÉDIATHÈQUE

COMPTINES ET FORMULETTES

Jusqu'à 3 ans - Sur réservation

9/02 // A PARTIR DE 14H30

MÉDIATHÈQUE

JEUX VIDÉO

À partir de 7 ans - Sur réservation

9/02 // DE 15H À 17H

MAISON DE QUARTIER PASTEUR

CAFÉ DES SENIORS

Entrée libre

10/02 // DÈS 20H

CENTRE CYRANO

JE DIS JAZZ

Avec Les mordus de la guitare -
1^{ère} partie : Keep swinging
Entrée libre

12/02 // 11H

MÉDIATHÈQUE

PETITS ATELIERS DU SAVOIR : SUR LES PAS DES DINOSAURES

À partir de 10 ans
Sur réservation

12/02 // 14H À 17H30

MLA

APRÈS-MIDI JEUX DE SOCIÉTÉ

Entrée libre

12/02 // 20H30

EMB

CONCERT D'ASCENDANT VIERGE + VON BIKRÄV

Tarifs de 8 € à 12 €
Réservations sur
www.emb-sannois.org

13/02 // DE 8H30 À 12H30

MARCHÉ

ANIMATION SAINT-VALENTIN

14/02 // 20H30

CENTRE CYRANO

CONCERT « UN HOMME, UNE FEMME »

Par les professeurs de l'école de
musique

Tarifs : 10 € et 15 € - Gratuit pour
les enfants et les étudiants
Réservation au 01 34 11 30 80
sannois.edm@wanadoo.fr
www.ecolemusique.org

15/02 // 15H

CENTRE CYRANO

CONFÉRENCE SUR LES ÎLES BALÉARES

Entrée libre - Salle n°6

16/02 // DE 19H À 20H30

MLA

ATELIER CRÉATION DE BOUGIES

De 15 à 20 ans
Tarifs : Sannoisien : 7,50 €
Non Sannoisien : 10 €

16/02 // 15H

MÉDIATHÈQUE

ATELIER DÉCOUVERTE DES JOUETS OPTIQUES

À partir de 6 ans - Sur réservation

18/02 // 20H30

EMB

CONCERT DE JOHNNY MAFIA + OTTIS CŒUR

Tarifs de 10 € à 14 €
Réservations sur
www.emb-sannois.org

19/02 // DE 9H30 À 11H

MLA

ATELIER SOPHROLOGIE

À partir de 18 ans
Tarifs : Sannoisien : 7,50 €
Non Sannoisien : 10 €

19/02 // DE 9H30 À 11H

MLA

ATELIER ÉCRITURE DE HAÏKUS

À partir de 18 ans
Tarifs : Sannoisien : 7,50 €
Non Sannoisien : 10 €

DU 21 AU 25/02

STAGE MULTISPORT

Voir en page 9

DU 21 AU 25/02

MLA

STAGES

Voir en page 14

23/02 // 10H30

MÉDIATHÈQUE

HISTOIRES

Pour les 3-6 ans - Sur réservation

23/02 // 15H

CENTRE CYRANO

CINÉMA « DILILI À PARIS »

Dès 6 ans - Gratuit - Réservation
obligatoire - Billetterie culturelle
en ligne

25/02 // 20H30

CENTRE CYRANO

HUMOUR « THOMAS ET SES PERRUQUES »

Tarifs de 5 € à 23 € - Billetterie
culturelle en ligne

26/02 // 10H

MÉDIATHÈQUE

ATELIER D'ÉCRITURE

Pour ados et adultes
Sur réservation

PENSEZ À VOS RÉSERVATIONS!

Toutes les infos sur www.ville-sannois.fr



PERMANENCES DU MAIRE ET DES ÉLUS

Permanences le jeudi
De 17h à 18h30 // Sur rendez-vous
au 01 39 98 21 48 // 01 39 98 21 14 (uniquement le matin)

LES ÉLUS



MONSIEUR LE MAIRE

Bernard JAMET

Vice-président de la Communauté
d'agglomération Val Parisis

LES ADJOINTS AU MAIRE



Claude WILLIOT
1^{er} adjoint au maire
délégué aux travaux et
à la voirie



Célia JACQUET-LÉGER
2^e adjointe au maire
déléguée à la famille,
à l'action sociale,
au handicap, à l'accessibilité
et à la santé
Conseillère communautaire



Laurent GORZA
3^e adjoint au maire
délégué à la culture et à la
valorisation du patrimoine
Conseiller communautaire



Laurence TROUZIER-ÉVÊQUE
4^e adjointe au maire
déléguée à la sécurité,
à la tranquillité publique et la
prévention, à la circulation, au
stationnement, au transport
et aux affaires juridiques
Conseillère communautaire



Nicolas FLAMENT
5^e adjoint au maire
délégué à la
communication,
à la technologie de l'information
et du numérique et au
développement économique



Nasséra ABDELOUHAB
6^e adjointe au maire
déléguée à la population
et aux finances



Daniel PORTIER
7^e adjoint au maire
délégué au personnel
communal, au sport
et à la gestion des salles
Conseiller communautaire



Séverine CAMPAGNE
8^e adjointe au maire
déléguée à la jeunesse,
à la réussite citoyenne
et au périscolaire



Frédéric PURGAL
9^e adjoint au maire
délégué à la transition
écologique
Conseiller communautaire



Marie-Claude BRULÉ
10^e adjointe au maire
déléguée à l'éducation,
à la restauration scolaire
et à l'innovation pédagogique

**LES CONSEILLERS MUNICIPAUX
DÉLÉGUÉS**



Nathalie CAPBLANC
1^{ère} conseillère municipale
déléguée à l'habitat, aux
relations avec les bailleurs
et à la politique de la ville
Conseillère communautaire



François FABRE
2^e conseiller municipal
délégué à la gestion
des déchets et au
développement durable



Martine AUBIN
3^e conseillère municipale
déléguée à la lutte
contre les discriminations
et aux seniors



Daniel GUEUDIN
4^e conseiller municipal
délégué aux commerces,
aux commémorations,
aux associations patriotiques
et aux cultes



Évelyne FAUCONNIER
5^e conseillère municipale
déléguée au cadre de vie
de la ville



Gabriel BOULIGNAC
6^e conseiller municipal
délégué à la démocratie
locale et participative



Agnès RICARD
7^e conseillère municipale
déléguée à la santé
Conseillère régionale



Liliane HELT
8^e conseillère municipale
déléguée aux collectifs
citoyens autour du développement
durable



Esaïe SAGBOHAN
9^e conseiller municipal
délégué à la solidarité

HORAIRES DE LA MAIRIE

HÔTEL DE VILLE
Place du Général Leclerc
BP 60088
95111 SANNOIS Cedex
Tél. : 01 39 98 20 00
Fax : 01 39 98 20 59

*Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h 30
Samedi de 8 h 30 à 12 h
Fermé le mardi
après-midi*

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du conseil municipal se tiendra
jeudi 10 février à 20h.
Hôtel de ville - Port du masque obligatoire -
Retransmission en direct sur Facebook

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

La prochaine séance du conseil communautaire se
tiendra **jeudi 17 février à 20h.**
Beauchamp - Port du masque obligatoire.

NOUVEAUX HABITANTS

Vous venez d'emménager à Sannois? Faites-vous
connaître auprès de nos services pour pouvoir
assister à notre journée d'accueil.

Contactez le cabinet du maire sur
cabinet.du.maire@sannois.fr

PHARMACIES DE GARDE

Après 20h, se rendre au commissariat principal à
Ermont (201, rue Jean Richepin - Tél. 01 30 72 66 66)
avec l'ordonnance du jour et une pièce d'identité.
Les dimanches et jours fériés, le nom des
pharmacies de garde est inscrit sur la vitrine de
toutes les pharmacies.

MARCHÉ

Le marché est ouvert **le mardi, jeudi et dimanche
de 7h30 à 13h** et vous propose plusieurs commerces
de bouche: poissonniers, bouchers, charcutiers,
volailleurs, fromagers, primeurs...
Parking gratuit au sous-sol du centre Cyrano

NUMÉROS UTILES

SAMU	15
Police secours	17
Pompiers	18
Numéro d'urgence européen	112
SOS Médecins	01 30 40 12 12
SOS Amitié	01 42 96 26 26
SOS Vétérinaires	08 36 68 99 33
Centre antipoison	01 40 05 48 48
Police municipale	01 39 81 48 88
Police nationale	01 70 29 21 50
Violences conjugales	3919
Enfance en danger	119

LA MAIRIE RECRUTE

Retrouvez toutes les offres d'emploi de
la ville de Sannois sur la page d'accueil
du site www.ville-sannois.fr



**SI VOUS NE RECEVEZ PAS
VOTRE SANNOIS MAG NORMALEMENT**
Contactez la société Champar au n° vert gratuit : 0800 07 12 50.

SANNOIS ENSEMBLE

INTELLIGENCE COLLECTIVE PLUTÔT QU'ARTIFICIELLE

Sannois, sous nos yeux, se métamorphose progressivement : réfection des chaussées, nouvel espace Coutif, construction de nouveaux immeubles d'habitation, groupes d'écoles Gambetta et Pasteur récemment inaugurés. Le village de Noël et sa patinoire retrouvée ont également remporté un large succès.

Les activités culturelles, très impactées par la crise sanitaire, ont resurgi avec des spectacles de haut niveau : les pièces de théâtre *Kean* de Dumas, *Une vie de Maupassant*, *L'hirondelle* ont véritablement conquis le public. Quant à la musique, elle s'enseignera bientôt dans une école entièrement rénovée.

L'EMB, refusant de se replier sur lui-même, s'est ouvert sur les équipements de la ville et les quartiers, comme vous le lirez dans le dossier qui lui est consacré.

Cette capacité de la majorité à développer la ville est l'aboutissement d'un travail de fond et de compétences conjuguées qui se ressent désormais dans chaque domaine et chaque quartier. Soulignons l'enthousiasme croissant des services de la ville sans que toutes ces actions n'aboutiraient pas. C'est un facteur clef de la réussite du programme politique de Sannois.

Au fond, l'une des leçons de cette pandémie montre que le seul choix politique véritable n'est pas entre la gauche et la droite, mais entre le déclin et la renaissance. C'est vrai au niveau du pays et de l'Europe, mais aussi au niveau de notre ville. Nous avons fait le choix de la renaissance ; l'intelligence collective fonctionne décidément bien mieux que l'artificielle !

Laurent GORZA

Adjoint au maire délégué à la culture et à la valorisation du patrimoine
Conseiller communautaire

À L'UNISSON, SANNOIS AU CŒUR

Texte non reçu

Yasmina SAÏDI
Marie-Evelyne CHRISTIN
Manuel LEGUEIL
François LAMARCHE
Benoît ZAMBUJO
Nicolas PONCHEL
Vos Élus Sannois au Cœur

LA GAUCHE, ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

2022 : UNE ANNÉE D'ESPOIR

Nous vous présentons nos vœux les plus sincères pour cette nouvelle année, à vous ainsi qu'à vos familles et vos proches.

Depuis deux ans, nous vivons une période de privations en tout genre, aggravée par cette pandémie qui ne sera vaincue qu'avec l'accès aux vaccins de toutes les populations de la planète. La solidarité implique la levée des brevets ! Assez de milliards d'euros amassés par « big pharma ».

Aussi, les vœux que nous formulons, dans l'intérêt de la population pour plus de justice sociale, sont réalisables dans notre ville comme dans notre pays :

- Vœu d'un quotient familial généralisé avec une participation accrue de la ville ;
- Vœu de construction de nouveaux logements sociaux pour répondre aux 1 100 demandeurs sannoisiens ;
- Vœu d'un engagement plus important du CCAS, pour une meilleure solidarité avec les plus déshérités ;
- Vœu d'une réelle sécurité en recréant une police nationale de proximité sur tout Sannois et le retour à un commissariat de plein exercice ;
- Vœu de défense de nos services publics dégradés, qui doivent retrouver toutes leurs activités en rouvrant les guichets d'accueil physique ;
- Vœu d'une véritable école gratuite et laïque avec un personnel renforcé ;
- Vœu d'une réelle politique de santé solidaire ;

Et bien entendu, vœu de toujours mieux vivre ensemble.

Pour réaliser ces vœux, l'argent ne manque pas. Plus de 13 millions d'euros d'excédents représentant la somme des impôts payés par les Sannoisiens en 2021, sont thésaurisés. Et dans les paradis fiscaux, plus de 300 milliards sont cachés (2017), avec 70 à 100 milliards de fraudes fiscales annuelles, exonérations en tous genres et autres dividendes somptueux...

Ensemble, imposons la réalisation de nos vœux pour 2022 !

Gilles HEURFIN, Nicolas FLEURIER
Conseillers municipaux

Chambre Funéraire
Limite St-Gratien Argenteuil



Les Pompes Funèbres Calas vous accueillent face au cimetière d'Orgemont
47, rue de Maully - 95100 Argenteuil

ASSISTANCE décès 24h/24
01 34 10 34 12
www.pompes-funebres-calas.fr

CALAS *Pompes Funèbres - Marbrerie*
de Père en Fils depuis 1956



AGENCE DU
COLISEE
 VENTES & LOCATIONS

Ventes - Locations immobilières
Confiez-nous votre projet immobilier
Contactez-nous pour une estimation dans la journée



NOUS RECHERCHONS POUR NOTRE CLIENTÈLE PARISIENNE, DES APPARTEMENTS ET MAISONS SUR SANNOIS

Agence du Colisée
 2 rue de Stalingrad - 95110 SANNOIS
 Tél. : 01 39 82 63 14 - a@agencecolisee.fr
www.agencecolisee.fr

MAMIE, J'AIMERAIS TANT QUE TU VIENNES HABITER À SANNOIS,
 en résidence services seniors sécurisée et conviviale !




1 MOIS DE SERVICES CONFORT OFFERT *

 **SENIORIALES**
 patrimoine & services

Résidence de Sannois
 15 rue Lieutenant Keiser
 01 39 61 12 27

Courts ou longs séjours
05 62 47 86 10
www.senioriales.com

*1 mois de Formule Confort offert pour 1 ou 2 personnes du 01/01 au 31/03/2022. Formule Confort = 2h de ménage/semaine + 1 kit de linge de maison (draps et serviette de bain) /semaine + déjeuner 3 composantes /j7. Les services non consommés dans le mois ne feront pas l'objet de remboursements ni de reports. ©Gettyimages



FÉV
MAI
20
22

SAM.12.FÉV

**ascendant
vierge
+ VON BIKRÄV**

VEN.18.FÉV

**JOHNNY MAFIA
+ OTTIS COEUR**

VEN.11.MARS

**LEWIS OFMAN
+ 1^{ÈRE} PARTIE**

VEN.18.MARS

SOPICO + THE DOUG

SAM.19.MARS

**SMOKEY JOE
& THE KID
+ 1^{ÈRE} PARTIE**

VEN.25.MARS

**FESTIVAL PASSWORLD
LASS
+ LOVA LOVA**



SAM.26.MARS

**CRYSTAL MURRAY
+ 1^{ÈRE} PARTIE**

MER.30.MARS

HATIK + KOLO

VEN.08.AVR

**MANSFIELD.TYA
+ ZAHO DE SAGAZAN**

SAM.09.AVR

TREMLIN

LES ÉTOILES LYCÉENNES

VEN.15.AVR

**JACQUES
+ MIEL DE MONTAGNE**

VEN.22.AVR

MAKALA + EDGE

SAM.14.MAI

KOKOROKO



INFOS + BILLETTERIE : WWW.EMB-SANNOIS.ORG

2 RUE DU PRÉSIDENT GEORGES POMPIDOU 95110 SANNOIS | 01 39 80 01 39 | f t i